



Madame, Monsieur,

Nous traversons une crise sanitaire sans précédent qui chamboule nos habitudes de vie et de travail. Suivre des cours à domicile, télétravailler, garder le contact avec ses proches, développer le e-commerce pour son activité artisanale... Le déploiement de la fibre optique dans notre région suscite toujours plus d'attentes de la part de nos concitoyens et des entreprises de nos territoires.

Nous sommes désormais à un tournant du projet du déploiement de la fibre pour tous en Bretagne. Le modèle industriel que je m'attache à construire avec le groupement Axione / Bouygues Energies & Services et les services de Mégalis Bretagne est désormais lancé sur de bons rails et nous pouvons nous féliciter d'une très bonne cadence de production.

Nous avons à ce propos mis en place des outils de pilotage partagés afin de suivre mensuellement l'avancée des travaux.

Les premières prises de la deuxième phase de travaux commencent d'ailleurs à être commercialisées et 200 communes bénéficient aujourd'hui de la fibre optique en Bretagne via le projet Bretagne Très Haut Débit.

Enfin, l'achèvement des travaux de montée en débit a permis - les dernières mises en service interviendront en tout début d'année 2022 - à plus de 25 000 foyers et entreprises de bénéficier d'un débit amélioré ; permettant de naviguer sereinement sur internet, de faire des visioconférences, de regarder la TV par internet, etc. en attendant la fibre optique.

Nous avons lancé un chantier titanesque mais jour après jour, les Bretonnes et les Bretons sont de mieux en mieux connectés et accèdent au débit dont ils ont besoin. Améliorer leur quotidien est ce qui motive notre action.

Loïc Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne,
Président de Mégalis Bretagne

Montées en débit : les travaux sont terminés



Armoire de montée en débit

Les opérations de montée en débit permettent pour environ 25 000 foyers et entreprises bretons, dont le déploiement de la fibre optique n'est pas prévu avant la phase 3 du projet BTHD, d'améliorer les débits sur le réseau cuivre existant.

Ces opérations concernent 149 secteurs en Bretagne. Chacune d'entre elles regroupe entre 50 et 600 lignes (Une ligne = un foyer ou une entreprise). Les travaux ont consisté en la création d'une nouvelle armoire où les opérateurs installent leurs équipements et le tirage d'un câble en fibre optique entre cette nouvelle armoire et le central téléphonique d'origine.

Au 1^{er} décembre, sur les 149 opérations, 142 opérations sont complètement terminées. La mise en service des armoires, permettant de constater le gain en débit pour les lignes raccordées sur ce secteur, n'est effective qu'après l'organisation par Orange, propriétaire du réseau cuivre, de la migration des opérateurs vers ces nouveaux équipements. Il s'écoule entre 3 et 6 mois entre le moment où Mégalis termine ces travaux et la migration effective des lignes.

Les travaux de ces 149 montées en débit seront tous terminés en fin d'année 2021 et les dernières mises en service auront lieu début 2022.

SUIVRE LES DÉPLOIEMENTS

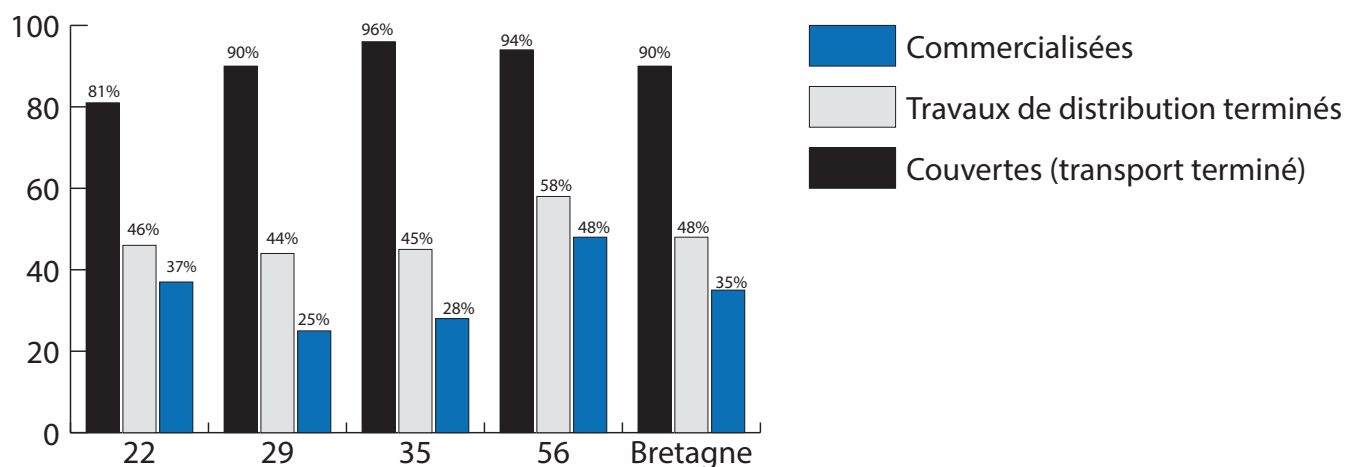
État d'avancement

Phase 1

Outre les retards liés à certaines pénuries (main d'oeuvre, matériels,...) et à des contraintes technico-administratives (refus de passage en façade, élagage, etc.), la situation sanitaire liée au virus de la COVID-19 et les deux confinements de 2020 ont fortement pénalisé l'avancement des travaux et bouleversé les prévisions de réalisation.

Après une année 2020 très faible en termes de production et de commercialisation, une amélioration a été constatée sur le début d'année 2021.

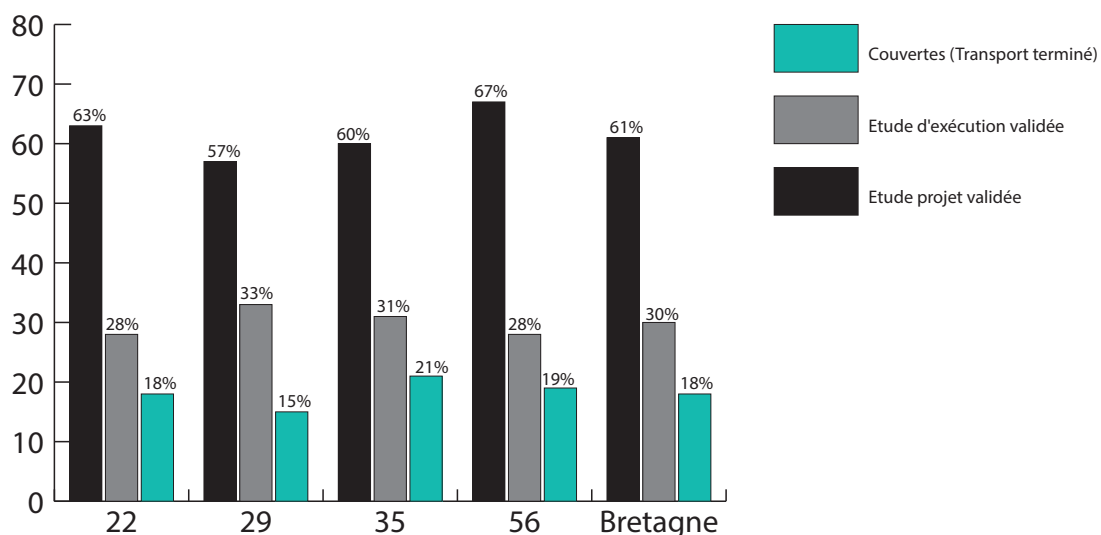
Au 1^{er} octobre 2021, la moitié des zones de la phase 1 est ouverte à la commercialisation, soit près de 30% de zones en plus par rapport au 1^{er} janvier. A la fin de l'année, et vu le nombre de réceptions programmées, plus de 50% des zones devraient être ouvertes à la commercialisation et 100 000 prises de la phase 1 devraient être reprises en affermage.



Phase 2

Concernant la deuxième phase, dont le démarrage opérationnel a coïncidé avec la crise sanitaire, elle n'a pas échappé à des retards liés au contexte national. Un volume conséquent de travaux est cependant bien engagé : l'intégralité des relevés de boîtes aux lettres (toute première étape du déploiement) est achevée et 56% des armoires de rue sont d'ores-et-déjà posées.

Des premières réceptions de chantier ont d'ailleurs eu lieu. Elles permettent d'envisager l'ouverture commerciale de plusieurs milliers de prises avant la fin d'année 2021.



Focus pratique

Le déploiement de la fibre optique en Bretagne se réalise en deux temps :

- Un premier réseau de transport reliant des centraux optiques aux armoires de rues (sous-répartiteurs optiques). Cette partie de déploiement se fait obligatoirement en souterrain.
- Un deuxième réseau de distribution reliant ces armoires à des points de branchements optiques situés sur le domaine public.

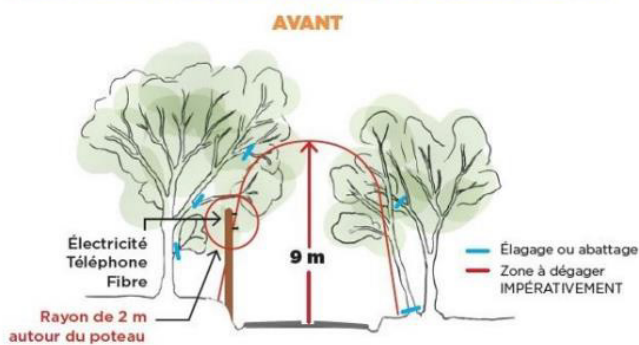
Dans un souci de rapidité et de maîtrise des coûts, le déploiement du réseau de distribution se fait en réutilisant au maximum les infrastructures existantes : souterraines lorsque des fourreaux sont enfouis, aériennes lorsque des supports existent (type poteaux téléphoniques ou électriques).

Comme l'affirme le guide sur l'élagage, élaboré par le Cerema, « Partout où la végétation gêne l'accès aux poteaux et le déploiement des câbles, il est indispensable d'élaguer au moment de la pose et de garantir que l'élagage sera assuré régulièrement pour éviter l'endommagement des câbles à l'avenir. »

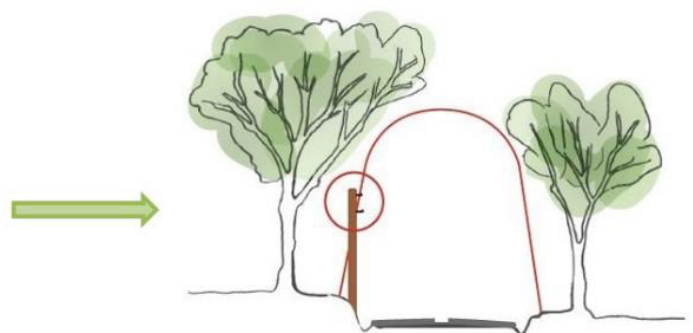
L'élagage est à la charge du propriétaire de l'arbre ou de la haie. Néanmoins, certaines communes ont pris en charge ces travaux de manière volontariste. Si vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Par ailleurs, un flyer explicatif sera bientôt disponible à Mégalis Bretagne. Si jamais vous êtes intéressé pour le recevoir, merci d'envoyer un mail à communication@megalis.bretagne.bzh

PRÉCONISATIONS D'ENTRETIEN SUR ARBRES SAINS



RÉSULTAT ATTENDU



Podcasts



Vous voulez connaître les modalités concrètes du déploiement de la fibre optique en Bretagne ? Vous souhaitez savoir pourquoi il est nécessaire d'élaguer ou bien comment se déroulent la réception des chantiers ? A travers un podcast en 3 épisodes, nous vous emmenons dans les quatre départements bretons afin de suivre en détail le projet Bretagne Très Haut Débit.

Premier épisode

Rendez-vous dans le Morbihan pour ce premier épisode où nous suivons Bruno Goasmat, maire de Belz, qui nous évoque le déploiement de la fibre dans sa commune. Nous y rencontrons des entreprises et des citoyens qui nous parlent de leurs attentes quant à l'arrivée du très haut débit. Enfin, Sophie Lemoulinier, Vice-présidente d'Auray Quiberon Terre Atlantique y rappelle les conséquences de l'arrivée de la fibre dans ce territoire.

Deuxième épisode

Pour le deuxième épisode de notre série, nous suivons les équipes d'Axione en charge du déploiement de la fibre optique en Côtes d'Armor. Quelles sont les étapes du projet ? Comment se passe le déploiement ? Quelles sont les contraintes rencontrées ?

Nous rencontrerons également les élus de la Chapelle-Neuve, commune d'un peu plus de 400 habitants, qui ont mis en place une démarche originale pour la campagne d'élagage nécessaire au déploiement de la fibre.

Troisième épisode

Dans ce troisième et dernier épisode, nous suivons le parcours final du déploiement de la fibre optique : que se passe-t-il entre la fin des travaux et la commercialisation ? Comment raccorder mon habitation ?

Rendez-vous pour cela à Guipel (35) pour le lancement de la commercialisation. Nous irons enfin à Lesneven (29) faire un bilan de la fibre optique, 3 ans après son arrivée.

Pour découvrir ces 3 épisodes, il suffit de vous rendre à cette adresse : www.mixcloud.com/MégalisBretagne/

Zoom sur THD Bretagne

Exploitant du réseau de Mégalis Bretagne

Rôle

THD Bretagne est une filiale d'Orange Concessions qui exploite et commercialise le réseau public régional à très haut débit construit par Mégalis Bretagne pour les collectivités bretonnes.

Elle a deux rôles principaux :

- l'exploitation technique du réseau au fur et à mesure de sa construction, son fonctionnement 24H/24, 7J/7, la maintenance curative en cas d'incident et la maintenance préventive pour assurer un haut niveau de performance
- La commercialisation du réseau en proposant au fur et à mesure de sa construction l'usage de ce réseau aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAIs). Les fournisseurs qui accepteront d'utiliser ce réseau breton pourront ensuite proposer leurs services de fibre optique aux particuliers, professionnels et entreprises bretons.

La délégation de service public repose sur un contrat d'affermage pour la durée 2015 - 2035.



3 questions à Olivier Feneyrol, Directeur Général de THD Bretagne



Pourriez-vous vous présenter ?

J'ai près de 30 années d'expérience dans l'industrie des Télécoms, avec des postes et missions variés au sein du groupe Orange, en France et à l'international.

Ces 5 dernières années, je me suis occupé de la filiale chargée d'exploiter et de commercialiser le Réseau d'Initiative Publique (RIP) de la Moselle. Le déploiement du réseau s'est terminé mi-2021, et le succès a été au rendez-vous grâce notamment à une bonne qualité relationnelle, pragmatique et constructive, qui a permis d'entraîner les équipes et de fédérer les acteurs du projet.

Il s'agissait d'une Délégation de Service Public d'Affermage, sur le même modèle que celle de THD Bretagne, délégataire de Mégalis Bretagne.

Quel est l'état de la commercialisation du réseau de Mégalis Bretagne ?

La commercialisation est un franc succès. Notamment les 4 grands opérateurs nationaux ont décidé de venir massivement sur le réseau avec leurs équipements pour amener la lumière dans les fibres optiques et pouvoir

commercialiser leurs services auprès du public et des entreprises.

Commercialisation qui atteint de très bons résultats, nous permettant d'avoir d'ores-et-déjà aujourd'hui un taux de pénétration sur le réseau de 47%, et qui continue de progresser régulièrement.

Quels sont les travaux menés actuellement afin d'accélérer la commercialisation ?

THD Bretagne, avec son partenaire industriel Orange, a la volonté de mieux accompagner Mégalis et les acteurs de la construction du réseau, aux principales étapes, le plus en amont possible et ainsi minimiser les défauts ou malfaçons à corriger, permettant d'accélérer la réception du réseau.

Par ailleurs une opération « coup de poing » a également été lancée sur la Phase 2, afin de tester des simplifications et fluidifier les processus de contrôle, de regrouper les zones, et permettre ainsi de prendre en exploitation et de commercialiser dans nos systèmes un plus grand nombre de logements simultanément.